



Comme les pages d'un livre qui se tournent, le mois de janvier s'en va et laisse sa place au mois de février. C'est un mois charnière qui va tout doucement nous aider à sortir de l'hiver et à entrevoir l'arrivée du printemps.

Février est aussi un mois festif entre Chandeleur et Saint-Valentin.

Les perce-neige et les crocus ne vont pas tarder à fleurir.

Alors on guette avec impatience les premiers signes de la nature qui s'éveille...

Cela fait partie des petites choses qui rendent la vie plus jolie.



## Une magnifique réflexion sur le temps



Le temps s'étire lorsqu'on attend,  
il file à toute vitesse lorsqu'on est en retard,  
il semble insupportable lorsqu'on est triste,  
il s'envole lorsqu'on est heureux,  
il paraît interminable lorsqu'on souffre.

Et il traîne en longueur lorsqu'on s'ennuie.

En réalité, le temps ne dépend pas des horloges,  
mais de vos émotions et de votre état d'esprit.

Alors, choisissez toujours de vivre pleinement  
le temps présent.



- 11 et le 25 février : Après-midi jeux organisée par Le Koetz' à 14H45 dans le local du Koetz.
- 16 février : Repas Choucroute organisé par l'Amicale des Sapeurs-Pompiers, salle Kessler à 12H.
- 21 février : Soirée Jeux organisée par les Hell'saciens, au sous sol de l'école maternelle à 20H.
- 22 février : Battue organisée sur le ban communal.
- 09 mars : Brunch et jeux de sociétés organisés par les Hell'saciens, salle Kessler de 8H À 13H.



## ETAT CIVIL



### ANNIVERSAIRES

**75 ANS**



Mr RIGOBERT Ladjyn  
04 janvier 1950

**91 ANS**



Mme WITTMER Yvonne  
22 janvier 1934

**93 ANS**



Mme GOLDSCHMIDT Jeanette  
02 février 1932



*Erratum (mois janv) état civil*  
Nous tenons à rectifier une erreur qui s'est glissée dans l'annonce d'anniversaire de Madame FREY Germaine.  
Elle est née le 29/12/1933, a fêté ses 93 ans entourée de ses quatre enfants.  
Avec nos excuses.

### NOCES DE DIAMANT



Marie-France et Gérard HEINIS  
08 janvier 1965



**J'ENTRETIENS  
MON TROTTOIR  
TOUTE L'ANNÉE**



### NETTOYAGE DES TROTTOIRS

Nous vous rappelons que les riverains de la voie publique sont tenus de balayer, de déneiger et de saler leur trottoir, chacun au droit de sa façade ou de son terrain. Il est également important de dégager l'accès aux boîtes aux lettres pour permettre au facteur de distribuer le courrier dans les meilleures conditions possibles. Par ailleurs, afin de pouvoir assurer un bon déneigement des chaussées et d'éviter tout accrochage, nous vous demandons de veiller à ne pas stationner votre véhicule de manière dangereuse (dans un virage, empiétant sur la chaussée, etc...).



## NOS ASSOCIATIONS



### 'S Dorfhfus



#### Réveillon 2024 -2025

Pas la foule habituelle mais un public de qualité pour cette édition du réveillon 2024-2025 de Koetzingue de l'association 'S Dorfhfus ! Belle ambiance festive tout au long de la soirée rythmée par notre DJ Martial et animée par des danseurs très motivés ...



Que de souvenirs depuis plus de quarante réveillons devenus au cours des années une institution dans le village ! Ceux du début, grâce à un nombre important de bénévoles, comportaient un repas fait maison sur toute la ligne ; puis ce furent les réveillons avec le traiteur Wimmer et ses buffets délicieux et gigantesques jamais égalés, animés par le DJ Sébastien pendant plus de vingt ans. Les dernières années étaient plus particulières : difficulté à trouver un traiteur, un DJ et des clients ...

Une page se tourne mais il nous reste le souvenir de merveilleux moments passés ensemble à essayer de divertir les habitants de notre beau village ou venus de bien plus loin.

### 'S Dorfhfus Bibliothèque



Venez découvrir les dernières nouveautés de notre bibliothèque !

Nouveaux livres, nouvelles histoires, nouvelles passions, laissez vous emporter et vivez mille et une aventures !

Les bibliothécaires bénévoles se feront un plaisir de vous conseiller et de trouver le livre qui vous correspond.

**Horaires d'ouverture : le lundi de 15h à 18h**

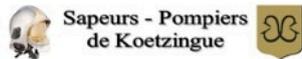


## Amicale des Sapeurs-Pompiers

Le samedi 11 janvier s'est tenue la seconde édition de la crémation des sapins, organisée par l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Koetzingue. Une petite centaine de personnes s'est retrouvée dans la grange du Dorfhuis pour se réchauffer autour d'une bonne soupe aux lentilles et d'un vin chaud ou d'une bière de Noël pour les plus courageux. Le bûcher s'est très vite embrasé avec les sapins ramassés dans la commune par une équipe de l'Amicale. Ceci a encore ramené un peu de chaleur en cette nuit hivernale. Un grand merci à la population de Koetzingue et des alentours qui sont venus soutenir l'action de l'Amicale.



N'oubliez pas :



**KOETZINGUE**

E GÜETER!  
HOPLA, A TABLE!!!

**REPAS**  
**CHOUCROUTE**  
**DIMANCHE**  
**16 FÉVRIER**



**Dans la salle polyvalente  
à partir de 12 h 00**

**Réservations : (avant le 10 février)**

- Par téléphone : en semaine : de 18h00 à 20h00  
le Week End : toute la journée

- Par SMS

**06.74.32.41.58** (Wuthrich Raphael)

Au prix de :  
Adulte : 20.00 €  
Enfant : 10.00 €  
(jusqu'à 15 ans)

*Les tarifs comprennent le  
café et le dessert.*

Réservation en ligne



## Hell'saciens

### Soirée jeux

Nous vous attendons le vendredi 21 février à 20h au sous-sol de l'école maternelle pour une soirée jeux de sociétés etc...

### Brunch

Un brunch aura lieu le dimanche 09 mars de 8h à 13h à la salle Edouard Kessler. Ce sera un buffet à volonté, suivi à partir de 10h de jeux de société et également des jeux de cartes etc...

Sur réservation au 06 18 46 83 43





*Le koetz'*

**Le Koetz'**



Bonjour à vous tous.

Le koetz' vous remercie pour votre soutien indéfectible, vos sourires, vos encouragements et votre présence. Cela nous va droit au cœur.

Nous vous donnons rendez-vous à plusieurs occasions au cours de cette nouvelle année. Une bonne partie de nos dates figure dans le numéro précédent de votre journal Le P'tit Koetzinguais.

Mais nous aurons sûrement d'autres dates à vous communiquer ultérieurement.

En attendant venez participer gratuitement aux après-midi jeux, tous les 15 jours. Des mardis après-midis pleins de rires, de détente dans notre local dès 14h45. Il y en a pour tous les goûts.

Le samedi matin au même endroit, la friperie est ouverte à tous de 9h à 11h30. Venez nous voir, le choix est vaste et à tous petits prix, pour toute votre famille.

Et si vous avez des idées ou juste envie de nous donner un coup de main lors de certaines manifestations, n'hésitez pas, nous sommes à votre écoute.

A bientôt pour papoter ou juste pour un petit coucou.

Le koetz'



## RENDEZ-VOUS AU JARDIN

### QUE FAIRE AU POTAGER EN FEVRIER ?

Février est un mois crucial pour la préparation du potager. Même si les températures restent basses, de nombreuses tâches peuvent être réalisées pour s'assurer d'un bon démarrage des cultures au printemps.

**Préparation du sol :** L'une des premières étapes à entreprendre en février est la préparation du sol. C'est le moment idéal pour amender la terre en y incorporant du compost, du fumier bien décomposé ou des engrais verts. Ces amendements enrichiront le sol et favoriseront une bonne croissance des plantes au printemps. Si le sol est trop humide, il est préférable de retarder cette opération pour éviter de compacter la terre.

**Désherbage et nettoyage :** Le désherbage est également une tâche importante en février. Il est conseillé de retirer les mauvaises herbes manuellement pour éviter leur propagation au printemps. Le nettoyage des bordures et des allées est aussi recommandé pour maintenir un potager propre et prêt à l'emploi.

**Paillage :** Le paillage est une technique utile pour protéger le sol contre les gelées et maintenir l'humidité. En février, vous pouvez ajouter une nouvelle couche de paillis autour des cultures encore en place, comme les poireaux ou les choux, ou sur les zones de potager qui seront bientôt plantées. Cela contribuera à maintenir une température du sol plus stable et à limiter la croissance des mauvaises herbes.



## VIE DE LA COMMUNE



### LA COMMUNE MET SES SENIORS À L'HONNEUR AUTOUR D'UN REPAS GOURMET ET CONVIVIAL



Le 12 janvier, la commune a une nouvelle fois mis à l'honneur les Aînés en leur offrant un repas gourmand préparé par le traiteur Simon.

Ce rendez-vous annuel devenu incontournable est l'occasion pour les Seniors de se retrouver et de partager un bon moment autour d'un excellent repas et de renforcer les liens avec la communauté villageoise.

C'est dans la salle Édouard Kessler magnifiquement décorée grâce au talent des bénévoles de la Commission Embellissement que les Seniors ont été accueillis par le maire Laurent Sutter et les élus du Conseil Municipal. Une magnifique forêt enneigée plus vraie que nature, ainsi que des suspensions de nombreux ballons disposés avec goût, créaient une ambiance chaleureuse et féerique.

Tout au long du repas, l'animation musicale a été assurée par le groupe "Pyramide" qui a su mettre l'ambiance avec un répertoire varié faisant danser les uns ou laissant les autres se remémorer de bons souvenirs. Merci aux élus, aux bénévoles et bien sûr aux Aînés. Leur présence ainsi que leur bonne humeur ont fait de cette journée un moment exceptionnel tout en créant un fort lien intergénérationnel.





# Résumé des conseils municipaux

Le compte rendu intégral du Conseil Municipal est consultable en Mairie et sur IntraMuros



## Conseil municipal du 2 décembre 2024

- Urbanisme : présentation des dossiers déposés depuis le dernier conseil municipal.
- Personnel communal - création d'un emploi permanent « Agent administratif polyvalent » d'une quotité de travail de 14/35ème et approbation de l'état du personnel.  
Approbation à l'unanimité
- Personnel communal - Convention de participation pour le risque « Prévoyance » - Prolongation, révision des taux et de la participation employeur au 01.01.2025.  
Approbation à l'unanimité
- Vente de bois à un tiers – parcelle n°1 : le tarif est fixé à 30 € HT/m3.  
Approbation à l'unanimité
- Projet de lotissement sur les parcelles dites « Schlicht » - Convention entre la commune de Koetzingue et le propriétaire de la parcelle N°69,161,162 section 19 pour la mise en place d'une bande enherbée. Dans le cadre de la protection du futur lotissement contre les coulées d'eaux boueuses, la mise en herbe de ces parcelles sur 30 mètres de largeur permettra de sécuriser les habitations. La convention est d'une durée de 30 ans reconductible tacitement avec le propriétaire. La redevance est fixée à 488,25 € par an.  
Approbation à l'unanimité
- Projet de lotissement sur les parcelles dites « Schlicht » - Convention entre la commune et CITY INVEST : rétrocession à la commune du dispositif de protection anti coulée de boues (fascines, noue, zone d'inconstructibilité). Le conseil municipal valide la rétrocession, à titre gracieux ou à l'euro symbolique, des dispositifs permettant la protection des futures habitations, après réalisation par le promoteur.  
Approbation à l'unanimité
- Plan de gestion de l'espace rural et périurbain (GERPLAN) - Approbation de la modification du plan de financement du projet de GERPLAN 2024. Par délibération du 14 août 2023, le Conseil Municipal approuvait le projet pour un coût de 3 500 € HT. Le reste à charge pour la commune s'avère plus élevé que prévu suite à des dépenses non subventionnables et des coûts plus élevés. Il y a lieu d'approuver la dépense supplémentaire, soit 4 392 € au total.  
Approbation par 11 votes pour et 4 abstentions
- Plan de gestion de l'espace rural et périurbain (GERPLAN) - Approbation du projet de GERPLAN 2025. Le projet consiste à lutter contre les îlots de chaleurs rue du Stade et rue des Vignes, avec la plantation de plusieurs arbres en bordure de route et de plusieurs haies. Le coût du projet est estimé à 7 884 €, dont 5 259 € sont subventionnables à hauteur de 40%. S'en suit un débat sur les travaux pouvant être faits en interne.  
Approbation par 11 votes pour et 4 abstentions
- Bâtiments communaux – Révision du bail commercial avec la Maison Bahlinger. Le bail commercial en cours depuis 2022 établissait la gratuité. Il est proposé de maintenir la gratuité ou la location à l'euro symbolique en raison des services apportés à la population grâce à la création de ce commerce.  
Approbation par 14 votes pour et 1 abstention
- Baux ruraux – la liste des baux ruraux est présentée aux conseillers, ainsi que le nouvel indice de fermage avec révision des loyers (prix à l'hectare : 163,44 €).  
Prise d'acte à l'unanimité





## Résumé des conseils municipaux (suite)

- Mise en herbe. Monsieur le Maire propose au Conseil municipal de reconduire la pratique de la mise en place de bandes enherbées dans les zones à risques de coulées de boue et de décider de subventionner les exploitants qui ont mis en œuvre cette action, soit 475 €/hectare.  
Approbation à l'unanimité
- Adhésion à la mission mutualisée RGPD proposée conjointement par le Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Haut-Rhin et celui de Meurthe-et-Moselle et désignation d'un délégué à la protection des données (DPD). La commune renouvelle son adhésion à la convention relative à la mission d'accompagnement pour la mise en conformité au RGPD des activités de traitements de données personnelles de la collectivité et désigne le Centre de Gestion 54 comme DPD.  
Approbation à l'unanimité
- Contrat 2025-2027 de « Mission de service public fourrière » avec la Société Protectrice des Animaux de Mulhouse. La Commune adhère au service de capture d'animaux de compagnie en divagation, de trappage des chats errants sur arrêté municipal, de capture, prise en charge et enlèvement des animaux dangereux, de ramassage des animaux morts non sauvages, dont le poids n'excède pas 40kg et la gestion de la fourrière animale. Le coût est de 1,10 €/habitant en 2025.  
Approbation à l'unanimité
- Acceptation de chèque de Groupama suite à un sinistre.  
Approbation à l'unanimité
- Marché public d'électricité – Nouveau fournisseur SELFEE. Adhésion au contrat groupe via Saint Louis Agglomération avec des tarifs inférieurs à l'offre réglementée d'EDF.  
Approbation à l'unanimité
- Divers et informations

L'ancien locataire de l'appartement au premier étage de la Mairie est sorti le 30 octobre et un nouveau couple s'est installé le 1er novembre.

Les horaires de la Mairie sont modifiés pour le Mardi à partir de janvier 2025 : **14h00 à 16h00 au lieu de 16h00 à 18h00.**

Le repas des Aînés aura lieu en janvier. Un groupe de musique du village fera l'animation et le traiteur SIMON fera le repas. La décoration sera gérée par la Commission Embellissement. Tout le Conseil Municipal est invité et sera sollicité pour donner un coup de main.

Le compromis de vente de la maison Schneider est signé.

Un nouvel ouvrier communal, Stéphane DIGON, a commencé le 04 novembre.

La coupe d'arbres a eu lieu à proximité de la maison Mr FELEDZIAK ce jour même, suite à la dangerosité de la situation.

Les derniers rapports de Saint-Louis Agglomération concernant l'eau, l'assainissement et les déchets ont été envoyés avec l'invitation du conseil municipal. Avec notamment, 35 puits de captage dans la zone SLA mais seulement 18 en fonction, pour des raisons de pollution. Le prix de location du compteur d'eau est passé de 7 € à 36 € par Point de Livraison (PDL). En 2022, le volume vendu par rapport au volume distribué était de 76 %, il est de 73% en 2023.





## COMMISSION SÉCURITÉ

Bonjour à tous.

La commission sécurité, va se réunir prochainement pour décider des règles de priorité de chaque intersection du village. Effectivement, depuis plusieurs années, le marquage ainsi que les panneaux commencent à s'effacer ou disparaître. En attendant de pouvoir réaliser les travaux de remise en conformité, je vous demande une grande prudence aux intersections.

Merci à tous.

Bertrand Jehl

Commission sécurité



## COMMISSION INTERGENERATION

REPRISE • ATELIERS  
 LOCAL WACHTHIESLÉ  
 ENFANTS A PARTIR DE 6 ANS  
 FÉVRIER 12-19-26  
 DE 14 A 16H MERCREDIS MARS 12-19-26  
 AVRIL 9-16-23-30  
 SUR RÉSERVATION VALÉRIE 06.63.41.54.78  
 KOETZINGUE

## COMMISSION EMBELLISSEMENT



Après un petit relooking par la commission embellissement, des coeurs décorent de nouveau notre village pour le mois de la Saint Valentin!



# Les P'tits Loustics

## LES VACANCES D'AUTOMNE CHEZ LES P'TITS LOUSTICS

Le thème des vacances d'automne pour les tout « P'tits Loustics » était les Monstres et Gourmandises. Au programme : cuisine, grands jeux, petites histoires, peinture ...



Les Grands Loustics ont passé 2 semaines sur le thème du cinéma. Ils ont découvert des films tels que GhostBusters, Cruella, Le pirate des Caraïbes, Beetlejuice à travers différentes activités bricolages, grands jeux, création de tenues pour un défilé...

Lors de ces vacances, les P'tits Loustics sont partis en balade au Parc du Petit Prince, une journée sur le thème d'Halloween et ont participé à la traditionnelle cavalcade d'Halloween dans les rues de Masgatt -le-Haut.



# INFORMATION DE SAINT LOUIS AGGLOMERATION



À LA VÉLOSTATION, DÉCOUVREZ LE VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE AVEC LA LOCATION LONGUE DURÉE !

À partir de 45 €/mois

Éligible à la prise en charge partielle par votre employeur !

Optez pour la location d'un vélo à assistance électrique (VAE) **sans engagement** pour faciliter vos déplacements quotidiens !



## » Pourquoi choisir la location longue durée ?

- **C'est un moyen de tester si le VAE vous convient sans avoir à l'acheter directement !** Choisissez votre formule sans engagement : 1 mois, 3 mois et jusqu'à 12 mois maximum.
- **Pas de frais d'entretien !** Ils sont pris en charge par Saint-Louis Agglomération et Médiacycles (hors réparation ne relevant pas de l'usure normale du vélo).
- **Votre vélo, votre liberté !** Conservez-le comme s'il était le vôtre et profitez de kilomètres illimités.
- **Économisez sur vos déplacements !** L'abonnement à un service public de location de vélo est éligible au remboursement obligatoire des frais de transport, avec une prise en charge d'au moins 50 % par votre employeur.

**LE SAVIEZ-VOUS ?**  
Coût moyen d'achat d'un VAE :  
**2 500 €**

## » Tarifs

### LOCATION VAE CLASSIQUE

1 mois : 45 €  
3 mois : 120 €  
12 mois : 460 €



### VAE CARGO

1 mois : 80 €  
3 mois : 220 €  
12 mois : 860 €

Idéal pour transporter les enfants, faire des courses, récupérer un colis...

## » Conditions

- **Avoir plus de 18 ans**
- **Habiter dans l'une des 40 communes de Saint-Louis Agglomération** (voir la liste des communes sur [www.agglo-saint-louis.fr](http://www.agglo-saint-louis.fr))
- **Présenter un justificatif de domicile et une attestation de responsabilité civile**
- **Fournir une caution** : 1 000 € pour le VAE classique et 2 000 € pour le VAE cargo

## » Comment louer un VAE ?

**Prendre rendez-vous à la vélostation à la gare de Saint-Louis (1 place de la gare)**

par téléphone : 03 68 06 02 12 ou par mail : [contact@mediacycles.fr](mailto:contact@mediacycles.fr)

Horaires de la vélostation : du lundi au vendredi de 6 h à 10 h et de 16 h à 20 h.

Retrouvez toutes les informations sur [www.agglo-saint-louis.fr](http://www.agglo-saint-louis.fr)

